



## Réunion du Gouvernement

Le Premier ministre, Monsieur Aïmene BENABDERRAHMANE, a présidé, ce jeudi 6 juillet 2023, une réunion du Gouvernement tenue au Palais du Gouvernement.

Lors de sa réunion hebdomadaire, le Gouvernement a examiné les points suivants :

### Dans le domaine de la numérisation :

Le Gouvernement a entendu une communication conjointe présentée par le ministre des finances et la ministre de la numérisation et des statistiques portant sur l'état d'avancement du projet de numérisation du secteur des finances, notamment les services des impôts, des douanes et du domaine national.

La présentation a passé en revue l'état d'avancement des différents projets inscrits dans le cadre de la numérisation des services du secteur des finances ainsi que les efforts et les moyens humains et matériels mobilisés en vue de concrétiser la feuille de route tracée par les pouvoirs publics.

A ce titre, il a été souligné la mise en place d'un dispositif de suivi permanent pour la concrétisation de la première phase dans les délais fixés, notamment le lancement des différentes plateformes numériques devant apporter davantage de facilitations pour le dépôt et la récupération des documents numérisés et le télépaiement des différentes redevances et taxes, en assurant des services publics en ligne aux citoyens et professionnels.

### Dans le domaine des finances :

Le ministre des finances a présenté une communication sur l'état d'avancement de l'ouverture du capital des banques publiques.

A ce titre, il y a lieu de rappeler que ce projet s'inscrit dans le cadre de l'adaptation de ce secteur, pilier de l'économie nationale, aux mutations internationales dans ce domaine et vise l'amélioration de l'efficacité du management de la banque et le renforcement de sa gouvernance, la contribution à la consolidation de la confiance des investisseurs envers le marché, la dynamisation de la bourse et la relance de son activité en vue d'accroître sa contribution dans la mobilisation de l'épargne et le financement de l'économie.



**Dans le domaine de l'enseignement supérieur :**

Le Gouvernement a entendu une communication du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique sur le lancement de nouveaux cursus universitaires dans le domaine de l'hydrogène vert.

La présentation a porté sur le projet de création d'un cursus de formation dans le domaine de l'hydrogène vert sous la forme d'un réseau thématique, tout en assurant une formation continue au profit des travailleurs des entreprises économiques.

Ce projet concerne quelques universités et écoles supérieures spécialisées en coopération avec des établissements universitaires étrangers.

**Enfin, dans le domaine du commerce :**

Le ministre du commerce et de la promotion des exportations a présenté une communication sur l'état d'avancement du dossier relatif à la création des zones franches, consacrées par la Loi n° 22-15 du 20 juillet 2022 fixant les règles régissant les zones franches.

A cet effet, l'exposé a porté sur les actions entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche adoptée pour la création, selon les priorités arrêtées, des zones franches, ainsi que les mesures préconisées en vue de prendre en charge certaines contraintes et d'adapter ladite démarche, en se référant à de nouvelles expériences réussies au plan régional et international en la matière.